



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF

Samedi 5 octobre 2019

### Présents :

- Sébastien LEPRETRE (Maire de La Madeleine)
- Béatrice AUXENT (Présidente de Berkem Label)
- Julien MARECAUX (Président de la Société d'Horticulture et des Jardins Familiaux)
- Violette MASSIET ZIELINSKI (Adjointe au Maire)
- Stéphanie POULLIE (Adjointe au Maire)
- Dominique REMY (Principale du Collège Flandre)
- Thérèse-Marie VANDENBROUCKE (Collège Habitants)
- Jacques VIDAUD (Collège Habitants)
- Evelyne BIZOT (Ajointe au Maire)
- Olivia BRU (Collège Habitants)
- Maryse GARIT (Adjointe au Maire)
- Corinne DEBRABANT (Présidente du Centre de Culture et d'Animation)
- Roger MAILLARD (Vice-Président de l'Union Nationale des Anciens Combattants)
- Jasmine MENNEVEUX (représentant Didier LAVIEVILLE de l'Association de Coordination Loisirs des Jeunes et de l'Animation des Quartiers)

### Absents / Excusés :

- Christian LEIGNEL (Président du Comité des Aînés Fêtes et Animation)
- Sylvain BIGOT (Collège Habitants)
- Marie-Hélène DEHAENE (Présidente de « La Roseraie »)
- Lucette MARECAUX (Présidente de l'association « Oxygène »)
- François-Xavier PAVY (Président de l'UCAP)
- Francis TIRLOY (Président de l'Association de Gestion des Réalisations Sociales Madeleinoises)
- Antoine VIGNERAS (Collège Habitants)
- Bernard ULRICH (Représentant de l'AMSD)
- Pauline LAPEYRE (Présidente de l'association « La Volière »)
- Denis BRUYERE (Proviseur du Lycée Valentine Labbé)

Assiste également à la réunion : Marjorie FLORIN

La séance débute à 9h.

A l'ordre du jour :

- 1 - Point sur la Chaufferie Huet.
- 2 - Ateliers Bords de Deûle 2040.
- 3 - Nouveaux panneaux d'information implantés dans la ville.
- 4 - Questions diverses (réseau de chaleur, stationnement...).

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, et plus particulièrement à Monsieur Roger Maillard, vice-président de l'Union Nationale des Combattants, qui rejoint le CCC suite au départ de Monsieur Daniel Larnould, Président de l'UNC, Monsieur le Maire entame la réunion avec le premier point inscrit à l'ordre du jour.

### 1/ La Chaufferie Huet.

Monsieur le Maire propose de visionner différentes photos, prises deux jours avant la réunion, afin de constater l'état d'avancement des travaux. Ceux-ci ayant pris un peu de retard, l'ouverture de l'équipement initialement souhaitée le 13 novembre prochain (en hommage aux victimes des attentats du Bataclan du 13 novembre 2015), sera reportée à la fin des travaux, vraisemblablement au 1<sup>er</sup> trimestre 2020. Une porte ouverte sera proposée aux Madeleinois avec une exposition sur l'histoire du site grâce notamment à la collection privée d'un Madeleinois, ancien ouvrier, qui souhaite mettre à disposition de nombreuses photos du site.

#### **Travaux réalisés dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment existant :**

- Rejoindement de la façade
- Réhaussement de la cheminée et pose d'une structure métallique qui sera éclairée
- Changement de l'ensemble des fenêtres (17 fenêtres remplacées à l'identique)
- Restauration et réinstallation du pont roulant existant
- Pose de l'escalier
- Pose de la structure qui accueillera la verrière
- Passage des gaines et câbles électriques

**Concernant l'extension**, les cloisonnements des toilettes, des loges, des locaux techniques et de stockage ont été réalisés ainsi que le bardage et la couverture intérieurs.

Fin octobre, le bâtiment sera hors d'eau hors d'air.

#### **Travaux restant à réaliser :**

- Pose de grilles de ventilation métalliques
- Pose des portes métalliques extérieures
- Finitions intérieures des cloisonnements et locaux
- Installation de la partie scénique
- Aménagement du mobilier
- Aménagement des extérieurs (parvis, dalles, clôtures, enseigne lumineuse).

**Monsieur VIDAUD** souhaite savoir comment vivra ce nouvel équipement, si un programmeur a été désigné par exemple.

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'un équipement municipal (qu'il sera éventuellement possible de louer). La programmation culturelle actuelle, municipale et associative, pourra ainsi s'épanouir dans ce nouvel espace.

Monsieur le Maire explique que dans un premier temps, la Chaufferie débutera sa nouvelle vie en Maison POC sur le thème de la « Ville Collaborative » dans le cadre de World Design Capital 2020.

**Madame Vandenbroucke** souhaite savoir ce que signifie « POC »

**Monsieur le Maire** explique que POC signifie « Proof Of Concept » et laisse la parole à Evelyne Bizot pour

expliquer le projet. L'élue à la culture explique qu'une Maison POC fonctionne un peu comme un réseau social : échanges, expositions, partages, initiatives, rencontres... qui déboucheront sur de nouvelles collaborations d'avril à novembre 2020 autour de la thématique « Ville Collaborative ».

**Madame Auxent** trouve que c'est une bonne transition car cela permettra dans un premier temps de revaloriser le lieu et son « Histoire » avant d'en faire un espace entièrement dédié à la culture. **Madame Bizot** précise que les Madeleinois seront impliqués par des expositions, des ateliers, des conférences, des spectacles et autres temps forts qui seront proposés durant cette période. Madame Auxent souhaite savoir s'il y aura du personnel municipal pendant cette période. **Madame Bizot** indique qu'une personne sera bien sur place aux moments d'ouverture de la Maison POC.

**Madame Auxent** trouve que la rénovation de la Chaufferie est un beau projet, bien réalisé. Elle indique aussi que l'association Berkem Label réfléchit à sa participation dans le cadre de l'appel à projets de Lille, capitale mondiale du design.

**Monsieur Vidaud** souhaite savoir pourquoi on parle de « Chaufferie » ?

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit de la chaufferie qui alimentait l'ensemble de l'usine qui s'étendait largement autour du site actuel.

## 2/ Ateliers Bords de Deûle 2040

Monsieur le Maire laisse la parole à Jacques Vidaud qui a proposé de faire une restitution suite aux ateliers « Bords de Deûle 2040 » auxquels il participe.

Il s'agit d'un groupe de travail composé d'élus, d'associations et de citoyens-usagers dans le but de co-construire des stratégies métropolitaines de valorisation des bords de Deûle autour de 3 thématiques : « déplacements durables », « ville animée », « qualité architecturale et urbaine ».

Monsieur Vidaud, ravi de participer à ces ateliers, a suivi le premier en mars et le second en juin. Une restitution a été faite au mois de juillet et une délibération sera présentée au conseil métropolitain prochainement.

**Monsieur le Maire** indique qu'un contrat d'engagement est en cours de rédaction par la MEL et les communes afin que les bords de Deûle ne soient pas « dévorés » par les promoteurs. Il précise qu'une délibération sera votée au Conseil de décembre sur le sujet.

**Madame Garit** s'interroge sur un horizon aussi lointain, 2040. Monsieur Vidaud explique que ce sont des projets à long terme avec beaucoup de réflexions et d'interactions.

**Monsieur Vidaud** souhaite savoir si des mesures conservatoires seront prises pour la partie sous le pont Sainte Hélène. Monsieur le Maire indique que c'est son souhait avant l'issue de 2040.

## 3/ Nouveaux panneaux d'information

**Question de Jacques Vidaud** : « *Les nouveaux panneaux publicitaires posés actuellement sont-ils en adéquation avec l'enquête publique sur le règlement local de publicité intercommunal à venir ?* »

Le projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal arrêté par le Conseil métropolitain le 28 juin 2019 est bien sûr respecté par notre commune. Celui-ci n'est toutefois pas une nouveauté pour la Ville de La Madeleine qui a adopté son premier règlement local de publicité en 2006 afin d'accorder une place limitée et organisée à la publicité.

Le règlement intercommunal s'inspire d'ailleurs largement du règlement communal madeleinois qui était jusqu'à présent en vigueur à La Madeleine.

Un nouveau marché pour le mobilier urbain a été conclu en août 2018 entre la Ville de La Madeleine et la société JC DECAUX. Celle-ci paye une redevance concernant les 11 Mobiliers Urbains Papier d'Information (MUPI) et les 8 panneaux digitaux en cours d'installation.

Ces panneaux permettent aussi de communiquer sur les actions municipales.

**Monsieur Vidaud** souhaite savoir s'il existe une uniformité dans tous les panneaux concernés par ce règlement désormais intercommunal ?  
Monsieur le Maire explique que cela dépend des marchés conclus par les différentes villes de la MEL.

#### 4/ Questions diverses

***Question de Jacques Vidaud relative aux véhicules ventouses sur le parking devant le Square du Millénaire***

Monsieur le Maire indique que la police municipale ne peut qu'appliquer la loi qui prévoit un marquage du véhicule pour vérifier qu'il n'excède pas 7 jours de stationnement ininterrompu. Malheureusement, il suffit que le véhicule soit déplacé, même de quelques centimètres, pour que le délai coure à nouveau.

***Question d'Olivia Bru relative à la disparition, par endroit, des troènes entre la latérale et la piste cyclable. Madame Bru souhaite savoir s'ils seront remplacés ou replantés.***

Les haies de troènes ont été enlevées pour les besoins du chantier du réseau de chaleur. Il était prévu qu'elles soient réinstallées.  
La Ville a sollicité la société COVALYS pour un retour à l'état initial d'autant plus que c'est la bonne saison pour les replanter. La Ville s'engage à les replanter si toutefois l'entreprise n'intervenait pas dans les temps et à leur adresser la facture. Il s'agit aussi d'une question de sécurité, protégeant notamment les cyclistes des véhicules qui traversent la piste cyclable au mépris de la sécurité et du code de la route.

La réunion s'achève à 10h30 avec la programmation de la prochaine réunion fixée au samedi 11 janvier, 9h. **Madame Auxent** suggère un point sur le devenir de l'usine Antoine.